

TAUX DE L'USURE

Du 01/10/2020 au 31/12/2020

Nature et conditions des concours

CONSOMMATION

Prêts ≤ 358 000 XPF *	20,83 %
Prêts > 358 000 XPF et ≤ 716 000 XPF *	10,16 %
Prêts > 716 000 XPF *	5,19 %

* Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé

➤ **Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale**

Découvert en compte 14,53 %

➤ Prêts aux particuliers

IMMOBILIER

Prêts à taux fixe

— prêts d'une durée < 10 ans	2,41 %
— prêts d'une durée ≥ 10 ans et < 20 ans	2,52 %
— prêts d'une durée ≥ 20 ans	2,68 %
Prêts à taux variable	2,41 %
Prêts relais	3,01 %

➤ Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

Achats ou ventes à tempérament	2,35 %
Prêts d'une durée initiale > 2 ans + Taux variable	1,56 %
Prêt d'une durée initiale > 2 ans + Taux fixe	1,67 %
Découvert en compte	14,53 %
Autres prêts d'une durée ≤ 2 ans	1,35 %